

Étiquetez vos flacons

Les faits

Dans les laboratoires, il est courant que des récipients contenant des produits chimiques ne soient pas toujours étiquetés de manière précise et lisible.



Sécurité

Les différents produits transférés dans des récipients autres que ceux d'origine doivent être **clairement identifiés**.

Les étiquettes doivent mentionner :

- le nom du produit, ou sa composition (constituants, solvants, concentration).
- le n° CAS
- un symbole « danger » si le produit contient des matières dangereuses (matières toxiques, matières inflammables, etc).

Du matériel d'étiquetage est à votre libre disposition au Biostock.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

SANTÉ AU TRAVAIL,
ENVIRONNEMENT,
PRÉVENTION, SÉCURITÉ